

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Siège Social

Administrateurs :

M. H. HAMBROU
E. TOULOU

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

M. JOURNET
M. SCHWABER

Société Anonyme

Directeurs :

M. L. CUNIN-GRIDINE

Capital : Cent vingt cinq millions de francs

Commissaires :

Pour l'exercice 1874 :

Assemblée Générale Ordinaire

du 18 Mai 1874

RAPPORTS ET RESOLUTIONS

M. CH. SAUTTER

Sous-Directeur

M. J. H. THORS

Secrétaire Général

M. A. TESTA

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Siège Social

Administrateurs :

M.M. H. BAMBERGER
E. FOULD
E. GOUIN
E. HENTSCH
Ed. JOUBERT
A. SCHNAPPER
J. STERN

Censeurs :

M.M. L. CUNIN-GRIDAINE
S. de HABER

Commissaires :

pour l'exercice 1874 :

M.M. E. LEVIEZ
Ch. GIDE

Directeur :

M. Ch. SAUTTER

Sous-Directeur

M. J.H. THORS

Secrétaire Général

M. A. PESTEL

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

R A P P O R T

Présenté par le Conseil d'Administration

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Société Anonyme

Capital : CENT VINGT-CINQ MILLIONS de Francs

Messieurs, Assemblée Générale Ordinaire

Conformément à l'article 33 de nos statuts, nous
du 18 Mai 1874

vous soumettons aujourd'hui le compte des opérations
de notre Société pendant l'exercice 1873.

La crise financière et commerciale qui a éclaté
sur le marché de Vienne, dès le mois de Mai, et qui n'a pas
tardé à s'étendre à toutes les grandes places d'Europe, a
réagi sur les résultats obtenus pendant cet exercice. Les
éléments exceptionnellement favorables de l'année 1872
laissent à'ailleurs défaut. Nos efforts ont tendu plu-
sôt à rester en dehors des atteintes de la crise qu'à
chercher des sources de bénéfices extraordinaires.

Nous avons donc principalement donné nos soins aux
opérations entreprises pendant l'exercice précédent, tout en

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Statut Social

Administrateurs :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Société anonyme

M. HENRI
M. HENRI
M. HENRI
M. HENRI
M. HENRI

Capital : CENT VINGT-CING MILLIONS de Francs

Commissaires :

Assemblée Générale Ordinaire

du 18 Mai 1874

Commissaires :

pour l'exercice 1874 :

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport de Messieurs les Commissaires

Résolutions de l'Assemblée Générale

Comptes de l'exercice 1873

M. Ch. SAUTER

Sous-Directeur

M. J. H. FROST

Secrétaire Général

M. A. FETTEL

préstant notre BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS diverses
admissions faites par des institutions et maisons de premier
rang.

Nous n'entrons R A P P O R T des détails statistiques
Présenté par le Conseil d'Administration
dans nos croyons devoir mentionner dans cet état que notre intervention
dans le dernier exercice de l'Assemblée Générale ordinaire, à nos
affaires importantes et le 18 Mai 1874. Trésor.

Les sommes considérables qui ont passé entre nos
mains, par suite de ces opérations, étant presque entière-
ment remboursées à la fin de l'exercice 1873, et la puissance

Messieurs, de la France ayant fait heureusement disparaître
Conformément à l'article 37 de nos statuts, nous
venons vous soumettre aujourd'hui le compte des opérations
de notre Société pendant l'exercice 1873. spécial.

La crise financière et commerciale qui a éclaté
sur le marché de Vienne, dès le mois de Mai, et qui n'a pas
tardé à s'étendre à toutes les grandes places d'Europe, a
réagi sur les résultats obtenus pendant cet exercice. Les
éléments exceptionnellement favorables de l'année 1872 et
faisaient d'ailleurs défaut, et nos efforts ont tendu plu-
tôt à rester en dehors des atteintes de la crise qu'à
chercher des sources de bénéfices extraordinaires. exercice.

Nous avons donc principalement donné nos soins aux
opérations entamées pendant l'exercice précédent, tout en
un certain nombre d'actions de la banque Hypothécaire d'Espagne.

R A P P O R T

Présenté par le Conseil d'Administration

dans

l'Assemblée Générale Ordinaire

du 18 Mai 1874

Messieurs,

Conformément à l'article 37 de nos statuts, nous venons vous soumettre au jourd'hui le compte des opérations de notre Société pendant l'exercice 1873.

La crise financière et commerciale qui a éclaté sur le marché de Vienne, dès le mois de Mai, et qui n'a pas tardé à s'étendre à toutes les grandes places d'Europe, a réagi sur les résultats obtenus pendant cet exercice. Les éléments exceptionnellement favorables de l'année 1872 faisaient d'ailleurs défaut, et nos efforts ont tendu plus tôt à rester en dehors des atteintes de la crise qu'à chercher des sources de bénéfices extraordinaires.

Nous avons donc principalement donné nos soins aux opérations entamées pendant l'exercice précédent, tout en

prêtant notre concours, dans nos succursales, à diverses émissions faites par des institutions et maisons de premier rang.

Nous n'entrerons pas dans les détails statistiques des transactions qui se trouvent résumées au bilan, mais nous croyons devoir mentionner ici que notre intervention dans le dernier emprunt a donné lieu, comme en 1872, à des affaires importantes et suivies avec le Trésor.

Les sommes considérables qui ont passé entre nos mains, par suite de ces opérations, étant presque entièrement remboursées à la fin de l'exercice 1873, et la puissance financière de la France ayant fait heureusement disparaître la plus value passagère des changes sur l'étranger, nous ne faisons plus figurer, comme dans notre dernier bilan, le solde créditeur du Trésor dans un article spécial.

Les évaluations de notre Portefeuille aux cours dépréciés du 31 Décembre dernier et les réalisations auxquelles nous avons procédé ont diminué les bénéfices obtenus par nos opérations courantes à Paris et dans nos succursales.

En présence de la crise politique que traversait l'Espagne et malgré la baisse survenue dans les cours, nous avons jugé opportun de vendre la totalité des rentes extérieures 3% que nous possédions à la fin du dernier exercice. Nos engagements se bornent donc à la participation de notre établissement dans le syndicat de 100 millions et à un certain nombre d'actions de la banque Hypothécaire d'Espagne.

prêtant notre concours, dans nos entreprises, à diverses
 émissions faites par des institutions et maisons de premier
 rang.

Nous n'entrerons pas dans les détails statistiques
 des transactions qui se trouvent résumées au bilan, mais
 nous croyons devoir mentionner ici que notre intervention
 dans le dernier emprunt a donné lieu, comme en 1872, à des
 affaires importantes et suivies avec le Trésor.

Les sommes considérables qui ont passé entre nos
 mains, par suite de ces opérations, étant presque entière-
 ment remboursées à la fin de l'exercice 1873, et la liquidation
 de la Banque de la France ayant fait heureusement disparaître
 les plus vives passives des charges sur l'étranger, nous
 ne faisons plus figurer, comme dans notre dernier bilan, la
 solde créditeur du Trésor dans un article spécial.

Les évaluations de notre portefeuille aux cours
 précédents du 31 Décembre dernier et les réalisations aux
 quelles nous avons procédé ont diminué les bénéfices obtenus
 par nos opérations courantes à Paris et dans nos entreprises
 en présence de la crise politique que traversait
 l'Espagne et malgré la baisse survenue dans les cours, nous
 avons jugé opportun de vendre la totalité des rentes exté-
 rieures 3% que nous possédions à la fin du dernier exercice.
 Nos engagements se bornent donc à la participation de notre
 établissement dans le syndicat de 100 millions et à un cer-
 tain nombre d'actions de la Banque Hypothécaire d'Espagne.

une source de bénéfices satisfaisants. Les chiffres de ces
 différents Comités consultatifs, aussi bien que ceux de nos
 cours et notre personnel, nous ont prêté un concours
 et ont droit à tous nos remerciements.

Nous avons eu le regret de perdre, durant la course
 de cette année, un membre de notre Comité consultatif, M.
 Belgique, M. J. Vanderlinden, à l'occasion de son voyage
 jours précédents les opérations; nous l'avons remplacé par l'un
 des financiers les plus dévoués de cette ville, M. De
 Weirman.

Nous sommes heureux de constater ici que ces deux
 affaires, quoique menacées dès leur début par les événements
 les plus graves, sont entrées maintenant dans une phase nou-
 velle, et que nous pouvons espérer une liquidation satis-
 faisante dans un avenir relativement peu éloigné.

En effet, le Comité du Syndicat a pu, le 8 de ce
 mois, procéder à un premier remboursement de 25 % sur
 l'avance de 100 millions.

La situation dans laquelle se trouve l'Espagne de-
 puis un an et les combinaisons générales dictées par le
 désir de rentrer dans l'avance de 100 millions ont déter-
 miné le Comité du Syndicat à rétrocéder le privilège de la
 Banque Hypothécaire au Gouvernement Espagnol. Les conditions
 dans lesquelles doit se faire la liquidation du syndicat
 constateront la valeur du privilège de la Banque Hypothé-
 caire, dont la concession fut un des principaux motifs de
 l'avance de 100 millions. Dans des circonstances moins cri-
 tiques, la Banque Hypothécaire, nous en sommes certains,
 eût procuré à ses actionnaires de très beaux bénéfices.

Nous devons d'ailleurs reconnaître que nous n'avons
 eu qu'à nous louer des divers Gouvernements qui se sont suc-
 cédé en Espagne, et qui tous ont reconnu la valeur des ser-
 vices financiers que nous nous sommes efforcés de rendre au
 pays.

Nos succursales ont continué à nous être d'une
 grande utilité. Celle de Bruxelles notamment a été pour nous
 divers

une source de bénéfices satisfaisants. Les membres de nos différents Comités consultatifs aussi bien que nos Directeurs et notre personnel, nous ont prêté un concours efficace et ont droit à tous nos remerciements.

Nous avons eu le regret de perdre, durant le cours de cette année, un membre de notre Comité consultatif en Belgique, M. J. Vanderlinden, d'Anvers, dont nous avons toujours apprécié les capacités; nous l'avons remplacé par l'un des financiers les plus éclairés de cette ville M. Dumercy-Heirman.

M. J. Cahen ayant désiré ne plus faire partie de notre Comité consultatif à Amsterdam, nous avons dû renoncer à son concours, et nous avons pourvu à son remplacement par la nomination de M. P.W. Scholten, l'un des chefs de la maison V^e Tjeenk & Cie, l'une des plus anciennes et des plus honorables de la place d'Amsterdam.

Notre bilan a été dressé selon le mode approuvé par vous l'année dernière, le cours moyen du mois de Décembre étant pris comme taux maximum pour toutes les valeurs cotées, et les opérations non liquidées étant comptées sans majoration aucune, en dehors des intérêts à 5 %.

Le compte de profits et pertes que nous vous soumettons présente un bénéfice de 8.844.704^f,91, réduit par l'ensemble des frais généraux, amortissements et allocations, à la somme nette de 7.102.442^f,63.

L'abonnement au timbre et les impôts et contribution diverses représentent une charge de 128.168^f,91.

Les frais généraux proprement dits, énumérés dans les paragraphes II et V, s'élèvent pour nos cinq établissements de Paris et de l'étranger, à 1.251.602^f, 91.

Nous avons de nouveau inscrit cette année une somme de 10.000 francs pour dotation de la caisse de retraite et de prévoyance en faveur de nos employés à Paris.

Les nouveaux frais d'aménagement ont été complètement soldés, et le mobilier, après l'amortissement opéré, ne présente plus pour nos cinq établissements qu'une somme de 68.804 francs.

Aux termes de la loi et de nos statuts, nous avons prélevé 5 % sur le montant du bénéfice net de 7.102.442^f, 63, soit 355.122^f, 13, pour la réserve légale qui, par suite, s'élève, au 31 Décembre 1873, à 1.059.277^f, 13. En dehors de cette réserve légale, il existe un fonds de prévoyance voté par décision de votre dernière Assemblée Générale et s'élevant à 5.363.500 francs. Le total de nos réserves actuelles, lorsque vous aurez approuvé nos comptes, sera donc de 6.422.777^f, 13

Votre Conseil d'Administration et votre Comité de Censeurs sont unanimes pour réserver l'augmentation du fonds de prévoyance pour les exercices qui, comme en 1872, donnent lieu à des bénéfices exceptionnels.

une source de bénéfices satisfaisants. Les membres de nos différents Comités consultatifs ainsi que nos Directeurs et notre personnel, nous ont prêté un concours efficace et ont écrit à tous nos remerciements.

Nous avons eu le regret de perdre, durant le cours de cette année, un membre de notre Comité consultatif en Belgique, M. J. Vandenberghe, dont nous avons toujours apprécié les capacités; nous l'avons remplacé par l'un des financiers les plus éclairés de cette ville M. Dumortier-Heirman.

M. J. Cohen ayant désiré ne plus faire partie de notre Comité consultatif à Amsterdam, nous avons dû renoncer à son concours, et nous avons pourvu à son remplacement par la nomination de M. P. W. Scholten, l'un des chefs de la maison V. J. van der Meer & Cie, l'une des plus anciennes et des plus honorables de la place d'Amsterdam.

Notre bilan a été dressé selon la mode approuvée par vous l'année dernière, le cours moyen du mois de Décembre étant pris comme taux maximum pour toutes les valeurs cotées, et les opérations non liquidées étant comptées sans majoration aucune, en dehors des intérêts à 5 %.

Le compte de profits et pertes que nous vous soumettons présente un bénéfice de 8.844.704^f, 91, réduit par l'encombrement des frais généraux, amortissements et allocations, à une somme nette de 7.102.442^f, 63.

L'abonnement au timbre et les impôts et contributions diverses représentent une charge de 138.168^f, 91.

En conséquence, nous vous proposons de répartir, pour l'exercice 1873, un dividende de 50 francs par action, et de reporter à nouveau au compte de profits et pertes le solde de 135.088^f,45 qui reste disponible après cette répartition de 10 % sur le capital versé.

Nous devons ajouter que les deux opérations financières contractées au mois de Décembre de l'année dernière par notre établissement comme principal intéressé, avec les autorités municipales de Paris et de Bruxelles, ont été avantageusement réalisées; mais comme ces réalisations n'ont eu lieu qu'en Janvier, les résultats de ces deux opérations ne figureront que dans l'exercice 1874.

Nous soumettons à votre approbation, après la lecture du Rapport de M.M. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

Tous les renseignements qui étaient de nature à nous éclairer, les pièces et les documents justificatifs du bilan, ainsi que les explications verbales les plus complètes et les plus étendues ont été fournies avec une abondance et un empressement que nous tenons à constater ici.

Nous devons tout d'abord vous dire que les règles établies dans le rapport du 5 Avril 1873, comme devant présider à la confection des inventaires, ont été scrupuleusement observées.

Les frais généraux proprement dits, énumérés dans les paragraphes II et V, s'élevaient pour nos cinq établissements de Paris et de l'étranger, à 1.251.502^f,91. Nous avons de nouveau inscrit cette année une somme de 10.000 francs pour dotation de la caisse de retraite et de prévoyance en faveur de nos employés à Paris.

Les nouveaux frais d'aménagement ont été complètement soldés, et le mobilier, après l'amortissement opéré, ne présente plus pour nos cinq établissements qu'une somme de 33.804 francs.

Aux termes de la loi et de nos statuts, nous avons prélevé 5 % sur le montant du bénéfice net de 7.102.442^f,63, soit 355.122^f,13, pour la réserve légale qui, par suite, s'élevait, au 31 Décembre 1873, à 1.039.277^f,13. En dehors de cette réserve légale, il existe un fonds de prévoyance voté par

la décision de votre dernière Assemblée Générale et s'élevant à 5.263.500 francs. Le total de nos réserves actuelles, lors que vous aurez approuvé nos comptes, sera donc de 6.422.777^f,26. Votre Conseil d'Administration et votre Comité de

Généralistes ont unanimement décidé de réserver l'augmentation du fonds de prévoyance pour les exercices qui, comme en 1872, donneront lieu à des bénéfices exceptionnels.

En conséquence, nous vous proposons de répartir pour l'exercice 1873, un dividende de 50 francs par action et de reporter à nouveau au compte de profits et pertes le solde de 135.088,45 qui reste disponible après cette répartition de 10 % sur le capital versé.

Nous devons ajouter que les deux opérations financières contractées au mois de Décembre de l'année dernière par notre établissement comme principal intérêt, avec les autorités municipales de Paris et de Bruxelles, ont été avantageusement réalisées; mais comme ces réalisations n'ont eu lieu qu'en Janvier, les résultats de ces deux opérations ne figureront que dans l'exercice 1874.

Nous soumettons à votre approbation, après la lecture du Rapport de M. M. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

En abordant l'examen de l'actif, nous trouvons les comptes Portefeuille, Recettes Liquidation de Décembre qui n'ont pas besoin de commentaires, sur, depuis le 31 Décembre, ces ordres se sont transférés en argent comptant et présentent ainsi une réalité aussi indiscutable que le chapitre: Espèces en Caisse et à la Banque.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,
 Une somme de 52 millions était due, au 31 Décembre, par les

Vous nous avez fait l'honneur, à votre dernière Assemblée générale, de nous nommer vos Commissaires et de nous charger de faire, à l'Assemblée de cette année, un rapport sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par votre Conseil d'administration.

Nous venons nous acquitter de cette mission.
 Le bilan et le compte de profits et pertes ont été mis à notre disposition à l'époque fixée par la loi, c'est-à-dire plus de quarante jours avant l'Assemblée générale.

Tous les renseignements qui étaient de nature à nous éclairer, les pièces et les documents justificatifs du bilan, ainsi que les explications verbales les plus complètes et les plus étendues nous ont été fournies avec une abondance et un empressement que nous tenons à constater ici.

Nous devons tout d'abord vous dire que les règles établies dans le rapport du 5 Avril 1873, comme devant présider à la confection des inventaires, ont été scrupuleusement observées.

indiquer, comme l'a fait le Conseil l'année dernière, l'intérêt que la Banque de Paris et des Pays-Bas possédait les comptes Portefeuille, Reports, Liquidation de Décembre et Décembre dans cette opération. Il était limité, pour qui n'ont pas besoin de commentaires, car, depuis le 31 Décembre, ces créances se sont transformées en argent comptant et présentent ainsi une réalité aussi indiscutable que le chapitre : Espèces en Caisse et à la Banque.

En résumé, il nous a paru que tous les articles de l'actif étaient justifiés et présentaient le résultat par les Correspondants. Ces débits, dont une notable partie provenait du mouvement quotidien des affaires et avait, par suite, un caractère purement passager, était prudemment divisés.

Les avances sur garanties nous ont paru reposer sur Comptes Courants des syndicats qui s'élevaient à 36.558.000 francs des gages calculés et appréciés conformément aux règles adoptées pour cette nature d'opérations.

Au sujet des fonds d'Etat, ainsi que des actions et obligations, nous avons remarqué l'extrême division des engagements.

La somme de 9.226.000 francs était répartie entre huit ou dix fonds d'Etat, et la liste des actions et obligations ne comprenait pas moins de quarante-cinq affaires distinctes.

Les risques inséparables de ce genre de placement se trouvent ainsi notablement atténués.

Les participations sont également de natures diverses; nous croyons devoir, en ce qui touche l'une d'elles, l'avance de 100 millions au Gouvernement espagnol, vous

indiquer, comme l'a fait le Conseil l'année dernière, l'in-
 térêt que la Banque de Paris et des Pays-Bas possédait au
 31 Décembre dans cette opération. Il était limité, pour
 l'avance de 100 millions, à 2.521.105^f,35 c., et, pour la
 formation du capital social de la Banque Hypothécaire d'Es-
 pagne à 1.185.487 francs.

En résumé, il nous a paru que tous les articles
 de l'actif étaient justifiés et présentaient le résultat
 d'une évaluation exacte et légitime.

En ce qui concerne le passif, nous ne vous signa-
 lerons que les deux chiffres les plus importants: les Cor-
 respondants qui figurent pour 52.918.000 francs et les
 Comptes Courants des syndicats qui s'élèvent à 36.568.000 frs

La plus grande partie de la somme de 35 millions,
 qui était due aux correspondants en France, se trouvait,
 par suite de conventions spéciales, soumise, pour le mode
 et les époques de remboursement, à des conditions de frac-
 tionnement et d'avertissement préalable qui enlevaient à
 ce compte le caractère d'une dette exigible à vue et assu-
 raient à la Banque une précieuse sécurité.

La même sécurité s'attache aux Comptes-Courants
 des syndicats qui sont placés sous l'administration de la
 Banque et qui, par leur nature même, ne deviennent exigibles
 qu'au moment de la liquidation de l'opération en vue de la-
 quelle le syndicat a été constitué.

La situation de votre société, clairement exposée
 par les comptes qui vous sont soumis est satisfaisante de

En abordant l'examen de l'actif, nous trouvons
 les comptes Portefeuille, Reports, Liquidation de Décembre
 qui n'ont pas besoin de commentaires, car, depuis le 31 Dé-
 cembre, ces opérations se sont transformées en argent comptant
 et présentent ainsi une réalité aussi indiscutable que la
 chapitre: Rapées en Caisse et à la Banque.
 Une somme de 32 millions était due, au 31 Décembre,
 par les Correspondants. Ces débite, dont une notable partie
 provenait du mouvement quotidien des affaires et avait,
 par suite, un caractère purement passager, était précédemment
 divisée.
 Les avances sur garanties nous ont paru reposer sur
 des bases solides et appropriées conformément aux règles
 adoptées pour cette nature d'opérations.
 Au sujet des fonds d'Etat, ainsi que des actions
 et obligations, nous avons remarqué l'extrême division des
 engagements.
 La somme de 9.336.000 francs était répartie entre
 huit ou dix fonds d'Etat, et la liste des actions et obliga-
 tions ne comprenait pas moins de quarante-cinq affaires
 distinctes.
 Les risques inhérents de ce genre de placement
 se trouvent ainsi notablement atténués.
 Les participations sont également de nature di-
 versée; nous croyons devoir, en ce qui touche l'une d'elles,
 l'avance de 100 millions au Gouvernement espagnol, vous

tous points, vous permet, malgré la crise financière qui a sévi sur toutes les places étrangères et malgré les circonstances si difficiles de l'exercice 1873, de laisser intact le fond de prévoyance de 5.363.500 francs que vous avez constitué l'année dernière et de disposer cette année d'un bénéfice net de 7.102.442^f,63.

C'est à vous qu'il appartient de déterminer, d'après les propositions du Conseil d'Administration, dans quelles proportions ce bénéfice devra se répartir entre la réserve, le dividende et le report aux exercices suivants.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 1873, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Première Résolution.

Paris, le 1er Mai 1874.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties, le Rapport et les comptes de l'exercice 1873, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Les Commissaires :
LAURENT DESCOURS **E. LEVIEZ.**

Fixe à 50 francs par action le montant du dividende pour l'exercice 1873.

Un à-compte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 1er Janvier dernier, le solde de 30 francs par action, sera payé à partir du 1er Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

R E S O L U T I O N S

proposées à l'Assemblée Générale ordinaire
du 18 Mai 1874.

L'ASSEMBLEE GENERALE, à l'unanimité, nomme

M. E. LEVINEZ

Sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France,

Extrait du Procès-Verbal

Agent de charges honoraires,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine

Assemblée générale annuelle ordinaire sur la situation de

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les
la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par
propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successive-
les Administrateurs pour l'Exercice 1874.
ment mises aux voix et adoptées :

Première Résolution.

L'ASSEMBLEE GENERALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties, le Rapport
et les comptes de l'Exercice 1873, tels qu'ils sont pré-
sentés par le Conseil d'Administration.

Fixe à 50 francs par action le montant du dividende
pour l'exercice 1873.

Un à-compte de 20 francs sur le dividende ayant été
payé le 1er Janvier dernier, le solde, soit 30 francs par
action, sera payé à partir du 1er Juillet prochain, sous
déduction des impôts établis par les lois de finances.

à l'Assemblée Générale ordinaire, vous permet, malgré la crise financière qui a
-annoncé les pertes les plus étrangères et malgré les circons-
tances et difficultés de l'exercice 1873, de laisser intact
le fond de prévoyance de 2.363.500 francs que vous avez
constitué l'année dernière et de disposer cette année d'un
bénéfice net de 7.102.442,63.
C'est à vous qu'il appartient de déterminer
d'après les propositions du Conseil d'Administration, dans
quelles proportions ce bénéfice devra se répartir entre la
réserve, le dividende et le report aux exercices suivants.
Nous vous proposons, Messieurs, d'aprouver les
comptes de l'exercice 1873, tels qu'ils vous sont présentés
par le Conseil d'Administration.
Paris, le 1er Mai 1874.
Les Commissaires :
LAURENT DESGOURS
E. LEVINEZ.

R E S O L U T I O N S

proposées à l'Assemblée Générale ordinaire

du 18 Mai 1874.

Extrait du Procès-Verbal

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées :

Première Résolution.

L'ASSEMBLEE GENERALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties, le Rapport

et les comptes de l'exercice 1873, tels qu'ils sont pré-

sentés par le Conseil d'Administration.

Fixe à 50 francs par action le montant du dividende

pour l'exercice 1873.

Un à-compte de 20 francs sur le dividende ayant été

payé le 1er Janvier dernier, le solde, soit 30 francs par

action, sera payé à partir du 1er Juillet prochain, sous

déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLEE GENERALE, à l'unanimité, nomme

M. E. LEVIEZ

Sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France,

M. Ch. GIDE

Agent de change honoraire,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine

Assemblée générale annuelle ordinaire sur la situation de

la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par

les Administrateurs pour l'Exercice 1874.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme

M. R. LEVIER

Sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France,

M. CH. GIDE

Agent de change honoraire,

Commissionnaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle ordinaire sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1874.

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1873

ACTIF

	Siège Social	Succursales à l'étranger	Total
Espèces en caisse et à la Banque	4.370.842,50	1.388.770,05	5.759.612,55
Portefeuille	9.497.894,85	138.334,85	9.636.229,70
(Paris et Province)			
(Valeurs étrangères)	6.167.364,80	6.468.177,11	12.635.541,91
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.....		COMPTES DE L'EXERCICE 1873. 60	950.730,88
Comptes fixes des succursales..	12.000.000,00	---	12.000.000,00
Comptes-courants des succursales	14.088.981,83	---	14.088.981,83
Correspondants			
(à l'étranger....)	11.562.565,75	9.064.526,71	20.627.092,46
(en France.....)	11.845.093,07	416.023,18	12.261.116,25
Reports.....	25.724.853,35	7.756.499,24	33.481.352,59
Coupons à encaisser.....	50.007,99	220.082,04	270.090,03
Avances sur garanties.....	9.488.158,40	3.501.116,80	12.989.275,20
Fonds d'Etat.....	8.273.179,70	953.063,96	9.226.243,66
Actions et Obligations.....	7.583.032,05	2.969.428,17	10.552.460,22
Participations diverses.....	15.972.432,80	1.587.102,79	17.559.535,59
Liquidation fin Décembre.....	17.656.862,30	2.038.459,30	19.695.321,60
Comptes divers et comptes d'ordre	3.553.544,60	10.254.683,31	13.808.227,91
Immeubles de la Société.....	1.000.000,00	420.822,20	1.420.822,20
Mobilier.....	50.000,00	18.804,00	68.804,00
Versement non appelé s/actions.	62.500.000,00	---	62.500.000,00
	222.100.607,24	48.535.549,42	270.636.156,66

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1873

A C T I F

	Siège Social	Succursales à l'étranger	Total
Espèces en Caisse et à la Banque	4.370.842,50	1.385.770,05	5.756.612,55
Portefeuille (Paris et Province	9.497.894,85	135.334,85	9.633.229,70
(Valeurs étrangères	6.167.364,20	6.485.177,11	12.652.541,31
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.....	624.286,25	326.444,60	950.730,85
Comptes fixes des succursales..	12.000.000,--	--	12.000.000,--
Comptes-courants des succursales	14.088.981,83	--	14.088.981,83
(à l'étranger....	11.562.565,75	9.064.526,71	20.627.092,46
Correspondants (en France.....	11.845.093,07	416.023,18	12.261.116,25
Reports.....	25.724.853,35	7.756.499,24	33.481.352,59
Coupons à encaisser.....	50.007,99	220.082,04	270.090,03
Avances sur garanties.....	9.488.158,40	3.501.116,80	12.989.275,20
Fonds d'Etat.....	8.273.179,70	953.063,96	9.226.243,66
Actions et Obligations.....	7.565.032,05	2.969.428,17	10.534.460,22
Participations diverses.....	15.972.438,80	1.587.103,70	17.559.542,50
Liquidation fin Décembre.....	17.666.363,90	3.038.469,50	20.704.833,40
Comptes divers et comptes d'ordre	3.653.544,60	10.254.683,31	13.908.227,91
Immeubles de la Société.....	1.000.000,--	420.822,20	1.420.822,20
Mobilier.....	50.000,--	18.804,--	68.804,--
Versement non appelé s/actions.	62.500.000,--	--	62.500.000,--
	222.100.607,24	48.533.349,42	270.633.956,66

COMPTES DE L'EXERCICE 1873

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1873

A C T I F

Total	Succursales à l'étranger	Siège Social	Description
270.633.956,66	48.533.349,42	62.500.000,00	Versement non appelé / actions
68.804,--	18.804,--	50.000,00	Mobilier
1.420.822,20	420.822,20	1.000.000,00	Immeubles de la Société
13.908.227,91	10.224.683,31	3.683.544,60	Comptes divers et comptes d'ordre
20.704.832,40	3.028.469,50	17.676.362,90	liquidation fin Décembre
17.529.242,50	1.287.103,70	16.242.138,80	Participations diverses
10.234.460,22	2.289.428,17	7.945.032,05	Actions et Obligations
9.226.243,66	923.063,26	8.303.180,40	Fonds d'Etat
12.989.278,20	2.201.116,80	10.788.161,40	Avances sur garanties
270.020,00	220.020,00	50.000,00	Coupons à encaisser
22.481.222,22	7.724.429,24	14.756.792,98	Reporte
11.845.022,07	416.022,18	11.429.000,00	Correspondants (en France)
11.262.262,75	9.064.262,71	2.198.000,00	Correspondants (à l'étranger)
14.088.981,83	--	14.088.981,83	Comptes-courants des succursales
26.088.981,83	--	26.088.981,83	Comptes fixes des succursales
220.444,60	220.444,60	--	Banques, à l'étranger
224.288,22	224.288,22	--	Fonds disponibles dans les Banques
6.167.264,20	6.482.177,11	2.314.912,91	Valours étrangères
9.427.824,82	122.224,82	9.305.600,00	Paris et Province
4.270.842,50	1.282.770,02	2.988.072,48	Escomptes en Caisse et à la Banque

COMPTE DE PROFITS & PERTES (Exercice 1873)

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1873

P A S S I F

	Paris	Succursales	Total
I			
Abonnement au timbre	49.124,71	4.043,20	53.167,91
Impôts et contributions	124.123,71	4.043,20	128.166,91
II			
Capital, social	125.000.000,00	--	125.000.000,00
Réserve légale	704.155,00	--	704.155,00
Fonds de prévoyance	5.363.500,00	--	5.363.500,00
Effets à payer	5.622.757,31	4.792.594,28	10.415.351,59
Comptes fixes des succursales	--	12.000.000,00	12.000.000,00
Comptes-courants des succursales	--	14.088.981,83	14.088.981,83
Comptes-courants des syndicats	31.336.594,31	5.231.696,60	36.568.290,91
Correspondants (à l'étranger)	9.905.334,18	7.111.116,64	17.016.450,82
Correspondants (en France)	35.255.734,72	646.673,49	35.902.408,21
Comptes divers et comptes d'ordre	3.699.686,48	2.772.689,19	6.472.375,67
Profits et Pertes	5.212.845,24	1.889.597,39	7.102.442,63
Total	222.100.607,24	48.533.349,42	270.633.956,66

P A S S I F

Total	Succursales & I'étranger	Siège Social	
125.000,00	---	125.000,00	Capital social
704.155,--	---	704.155,--	Réserve légale
5.363.500,--	---	5.363.500,--	Fonds de prévoyance
10.415.351,59	4.792.594,28	5.622.757,31	Billets à payer
26.088.981,83	13.000,000,00	---	Comptes fixes des succursales
14.088.981,83	---	---	Comptes-courants des succursales
36.568.350,91	5.231.626,60	31.336.724,31	Comptes-courants des associés
52.918.859,03	7.111.116,64	45.807.742,39	Correspondants (à l'étranger)
6.472.375,67	2.775.689,19	3.696.686,48	Comptes divers et comptes d'ordre
7.102.442,63	1.869.597,39	5.232.845,24	Profits et Pertes
270.633.956,66	48.233.349,42	222.400.607,24	

COMPTE DE PROFITS & PERTES (Exercice 1873)

D O I T

	Paris	Succursales	Total
I			
Abonnement au timbre.....	75.001,--	--	
Impôts et contributions.....	49.124,71	4.043,20	
	124.125,71	4.043,20	128.168,91
II			
Appointements et gratifications.....	391.333,90	316.087,05	
Frais de bureaux et de loyer.....	88.622,90	78.414,38	
Journaux et publicité.....	21.542,75	11.365,80	
Ports de lettres et de titres, dépêches, voyages, contentieux, œuvres de bienfaisance, etc.....	164.829,08	75.207,05	
	666.328,63	481.074,28	1.147.402,91
III			
Frais d'aménagement et d'entretien des immeubles de la Banque, Compte soldé..	12.691,62	5.804,05	
Amortissement du mobilier.....	--	9.129,50	
	12.691,62	14.933,55	27.625,17
IV			
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris..	10.000,--	--	10.000,--
V			
Décisions de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872			
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.	100.000,--	--	
Jetons de présence à M.M. les Censeurs..	2.200,--	--	
Indemnité allouée à M.M. les Commissaires	2.000,--	--	
	104.200,--	--	104.200,--
VI			
Allocation proportionnelle aux Directeurs et au personnel supérieur à Paris et dans les succursales.....	108.550,92	96.314,37	
Allocation proportionnelle aux membres des Comités consultatifs institués auprès des succursales.....	--	120.000,--	
	108.550,92	216.314,37	324.865,29
Total des frais généraux, amortissements et allocations.....			1.742.262,28
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....			7.102.442,63
			8.844.704,91

COMPTE DE PROFITS & PERTES (Exercice 1873)

D O I T

Total	Succursales	Paris	
			I
			Abonnement au timbre
			Impôts et contributions
128.168,91	4.043,30	124.125,61	
			II
			Appointements et gratifications
			Frais de bureaux et de loyer
			Imprimés et publications
			Portes de lettres et de titres, dépêches, voyages, contentieux, œuvres de bienfaisance, etc.
1.147.402,91	481.074,28	666.328,63	
			III
			Frais d'ambénagement et d'entretien des immeubles de la Banque, Comptes solides
			Amortissement du mobilier
27.622,17	14.222,22	13.400,00	
			IV
			Dotations de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris
10.000,00		10.000,00	
			V
			Décisions de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1873
			Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence
			Jetons de présence à M.M. les Commissaires
104.200,00		104.200,00	
			VI
			Allocation proportionnelle aux Directeurs et au personnel supérieur à Paris et dans les succursales
			Allocation proportionnelle aux membres des Comités consultatifs institués au près des succursales
324.882,22	120.000,00	204.882,22	
1.742.262,22		1.742.262,22	Total des frais généraux, amortissements et allocations
7.102.442,63		7.102.442,63	Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général
8.844.704,91		8.844.704,91	

COMPTE DE PROFITS & PERTES (Exercice 1873)

Conformément aux articles 45 et 47 des Statuts

A V O I R

	Paris	Succursales	Total
Intérêts à 5% sur le capital versé	3.125.000,00		3.125.000,00
Réserve légale 5%	356.122,33		356.122,33
Commissions	1.230.671,07	315.932,67	1.546.603,74
Intérêts et bénéfices du portefeuille et des changes	4.304.400,01	733.891,13	5.038.291,14
Reports	1.662.887,23	234.327,66	1.897.214,89
Fonds publics, actions et obligations	959.216,19	1.290.005,42	2.249.221,61
Divers		31.805,91	31.805,91
			8.844.704,91
Dividende à répartir par action sur les 125.000 actions formant le capital social		6.250.000,00	6.250.000,00
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits & Pertes pour l'exercice 1874			135.886,45

REPARTITION
 Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

COMITE D'ADMINISTRATION

DIRECTEURS &
 FONDES DE POUVOIRS

BENEFICE NET.....	7.102.442,63
Intérêts à 5% sur le capital versé.... 3.125.000,--	3.480.122,13
Réserve légale 5%..... 355.122,13	
<hr/>	
Conseil d'administration : 10 %.....	3.622.320,50
Solde à répartir aux Actionnaires.....	362.232,05
Plus les intérêts à 5% ci-dessus mentionnés.....	3.260.088,45
	3.125.000,--
<hr/>	
Dividende de CINQUANTE francs par action sur les 125.000 actions formant le capital social.....	6.385.088,45
	6.250.000,--
<hr/>	
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits & Pertes pour l'exercice 1874.....	135.088,45

COMPTES DE PROFITS & PERTES (Exercice 1873)

A V O I R

Total	Secoursales	Paris	Int
1.246.609,74	315.932,67	1.230.671,07	Commissions.....
2.038.291,14	733.891,18	4.204.400,01	Intérêts et bénéfices du portefeuille et des changes.....
1.897.214,69	234.327,66	1.662.887,23	Report.....
330.789,23	1.230.602,48	999.216,19	Fonds publics, actions et obligations.....
31.602,91	31.602,91	--	Divers.....
<hr/>			
8.844.704,91			

REPARTITION
Conformément aux articles 46 et 47 des Statuts

7.105.448,63	BENEFICE NET
3.480.133,13	Intérêts à 5% sur le capital versé 3.125.000
3.633.320,50	Réserve légale 5% 355.133,13
362.231,02	Conseil d'administration : 10
3.260.088,48	Solde à répartir aux actionnaires
3.125.000,00	Plus les intérêts à 5% et dividendes mentionnés
6.385.088,48	Dividende de CINQUANTE francs par action sur les 125.000 actions formant le capital social
6.250.000,00	Solde à reporter au Crédit du compte de Profits & Pertes pour l'exercice 1874
135.088,48	

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Succursales

COMITES CONSULTATIFS

DIRECTEURS & FONDES DE POUVOIRS

Amsterdam (M.M. G.M. BOISSEVAIN
(A.I. Von HEMERT
(M.H. S'JACOB
(P.W. SCHOLTEN

Directeurs (M.M. Van HALL
(M.J. BOISSEVAIN

Anvers (M. DUMERCY-HEIRMAN

Directeur (M.M. M.E. SELIGENSTADT
Fondé de pouvoirs (A. KRAMER

Bruxelles (M.M. E. BRUGMANN
(J. MONTEFIORE-LEVI
(J. VAN DER STICHELEN

Directeurs (M.M. R. BAUER
(Ch. BALSER

Genève (M.M. A. CHENEVIERE
(L. LULLIN
(James ODIER
(Cte SAUTTER de BEAUREGARD

Fondés de pouvoirs (M.M. P. HONEGGER
(E. EBERSTADT

-:-:-:-

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Directeurs

DIRECTEURS &
FONDS DE POUVOIRS

COMITÉS CONSULTATIFS

(M.M. Van Hall
Directeurs
M.J. Boissvain)

(M.M. G.M. Boissvain
A.I. Von Herent
M.H. S'Jacco
F.W. Scholten
Amsterdam)

(M.M. R.E. Seligstadt
Directeur
Fonds de pouvoirs
A. Krauer)

(M. Dumercy-Heirman
Genève)

(M.M. R. Bauer
Directeurs
Ch. Basser)

(M.M. E. Bruggmann
J. Montfroid-Levi
J. Van der Stichele
Bruxelles)

(M.M. P. Homburger
Fonds de pouvoirs
E. Ehrstadt)

(M.M. A. Chenevierre
I. Bullin
James Oiler
Cte Sautter de Beuregard
Genève)